

Bureau Exécutif FFVoile : 13 juin 2012

Relevé de décisions

Pour consulter tous les documents : http://wss.ffvoile.org/be_ca

Présents : JP CHAMPION, JC MERIC, D TINCELIN, H BACCHINI, JP CHURET, J KERHOAS, P GOUARD, E MARLIOT, MT LANNUZEL JOURDAS, JL DENECHAU, B BONNEAU, J CATHELINÉAU, B DAVID, M BOUVET, H GIRAUD, S LASSEAUX, O BOVYN, JL PAULOU, P DELHAYE, JP LOSTIS
Excusés : C FOURICHON – N PEBEREL – CH PEYRAS – JC COUR

1 VIE FEDERALE

1.1 Approbation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 17 avril et du 25 mai 2012.

Décision 1

- Validation des Relevés de décision du 17 avril et du 25 mai.

1.2 Point sur l'évolution des licences de ces 5 dernières années : analyse des chiffres.

Info

Rappel des objectifs de la fédération (1% d'augmentation par an sur la mandature actuelle), et présentation du tableau comparatif concernant les Licences Adultes / licences jeunes / temporaires 1 jour / Temporaires 4 jours / passeports Voile, sur la période 2006 / 2011.

Propositions d'évolution : classification des ligues par catégories / codes couleurs pour une meilleure lisibilité ... et débat (types de licences prises en compte / évolution des formes de pratiques ...).

Décision 2

- Finalisation de la mise en forme, et présentation définitive au prochain BE.

1.3 Prix des licences 2013.

Décision 3

Le BE valide le prix des licences suivants pour 2013 :

- Club Adulte : 50 €
- Club Jeune : 25 €
- Temporaire – 1 jour : 10,40€
- Temporaire – 4 jours : 25€
- Passeport : 10,20 €

Il est à noter que ce prix comprend une légère augmentation du coût de l'assurance afin d'intégrer à la licence des garanties d'assurance nettement supérieures, au bénéfice des licenciés.

En revanche, les 2 € pour l'assurance RC hors navigation restent en option pour 2013 au choix du licencié avec une adhésion possible à partir de l'espace licencié.

1.4 Assemblée Générale électorale.

Info

Lors de sa réunion du 25 mai dernier, le BE a validé la mise en place de l'AG électorale le 09/12/2012 et de l'AG Ordinaire le 23/03/2013. Cette proposition du BE sera soumise à l'approbation du CA du 14/06/2012.

Le BE a décidé par ailleurs que, pour cette AG électorale, la FFVoile prendra exceptionnellement en charge le déplacement de la moitié des représentants des ligues qui seront présents.

Présentation des modalités de prise en charge.

Coût global de cette AG Elective évalué à 20 000/25 000 €

Décision 4

- Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement en cas d'AG électorale en décembre 2012 pour :
 - ne pas prendre en charge au titre de la Vie Fédérale, les frais liés à l'AG électorale, des administrateurs/responsables de départements/commissions/services qui seraient sur Paris plusieurs jours à la même période que l'AG électorale.
 - partager à parts égales entre la Vie Fédérale et les Départements/Commissions/Services concernés les frais mis en œuvre pour la venue sur Paris, à la fois pour l'AG et pour toute action relative au département/commissions/ services en amont/aval de l'AG.
 - prendre en charge les frais de ceux qui se déplaceraient uniquement pour l'AG électorale

<p>1.5</p> <p>Info</p> <p>Décision 5</p>	<p>Affiliations.</p> <p>- Société de droit suisse MOD SA : elle a pour but de gérer et d'organiser un circuit international d'épreuves disputées sur les multicoques océaniques MOD 70, suite notamment à l'abandon du circuit ORMA. Cette société, dirigée par Franck DAVID et soutenue par des investisseurs suisses, a transmis une demande pour devenir membre de la FFVoile, comme Etablissement affilié pour l'organisation d'épreuves.</p> <p>➤ <i>Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement pour l'affiliation de la société MOD SA à la FFVoile en tant qu'Etablissement organisant des épreuves. Cette affiliation d'une société basée en dehors du territoire national se fait par dérogation compte tenu de l'intérêt pour la FFVoile de l'activité de MOD SA.</i></p> <p>- Société Amaury Sport Organisation (ASO) : organisateur d'épreuves sportives mondialement connues (Tour de France Cycliste, Rallye Dakar, Marathon de Paris etc...), elle a racheté en 2012 les droits d'organisation du Tour de France à la Voile aux Editions LARIVIERE. ASO a sollicité son affiliation à la FF Voile en tant qu'Etablissement National organisant des épreuves à la voile, dont pour l'instant le Tour de France à la Voile.</p> <p>Décision 6</p> <p>➤ <i>Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement pour proposer au Conseil d'Administration l'affiliation de la société Amaury Sport Organisation à la FFVoile en tant qu'Etablissement National.</i></p>
<p>1.6</p> <p>Info</p> <p>Décision 7</p>	<p>Appel d'offre "Charte graphique" et identité visuelle</p> <p>Compte rendu des rencontres du groupe de travail fédéral, chargé du suivi de cet Appel d'offre, avec 3 agences qui sont venues présenter leurs dossiers : Illustra Sport – Leroy Tremblot - Havas Sport. Il leur a été demandé de proposer à la FFVoile leur méthode de travail, et de faire part de leurs expériences sur des projets déjà menés, comparables à celui de la fédération. Commentaires sur les prestations de ces 3 sociétés, leurs forces et faiblesses, et présentation des budgets prévisionnels (de 60 000 € à 72 000 € HT). Calendrier : cette charte graphique doit être utilisable pour le prochain Salon Nautique, et complètement achevée (déclinaisons régionales) pour fin janvier 2013. Préconisation du groupe de travail : Agence Leroy Tremblot (72 K€ + 14 K€ de déclinaisons).</p> <p>➤ <i>Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce pour le choix de l'agence Leroy-Tremblot, sous réserve d'une dernière négociation sur le coût de certaines options.</i></p> <p>Outils de communication : le groupe de pilotage devra répertorier l'existant et les besoins avant fin juin. Echancier : il devra aussi effectuer un suivi rigoureux de la réalisation de cette nouvelle "identité visuelle" et faire effectuer les validations nécessaires par le BE. Elargissement de la composition de ce groupe : JL Denechau - JP Lostis – O Clermont – Effets Mer + 1 représentant par Département : S Lasseaux – M. Bouvet – H. Giraud – Ph. Delhaye.</p>
<p>1.7</p> <p>Info</p>	<p>Fairedelavoile.fr</p> <p>- Suivi du projet : présentation des évolutions du site, et des difficultés rencontrées (module de commercialisation - animation du site - pilote pour assurer la coordination du projet ...).</p> <p>- Mailing : Présentation du message diffusé, et statistiques du publipostage (73 000 mails envoyés / 60 000 délivrés / 18 000 messages ouverts / 3200 liens ouverts / 8 ventes).</p> <p>Commentaires sur les imperfections constatées et les modifications à effectuer (Expl : le nombre d'EFV concernées (50) n'est pas représentatif de celles qui sont sur la plateforme - nombre de stages ouverts à la vente limité ...).</p> <p>Nécessité de développer ce site et d'inciter les clubs à mettre en ligne leurs offres.</p>

<p>1.8 Info</p>	<p>Vidéo Flotte collective Présentation d'un clip réalisé lors du championnat de France de Voile Légère – Flotte collective 2012, organisé au Cap d'Agde.</p>
<p>1.9 Info</p>	<p>Poster “Des Bleus à l’abordage” Présentation du Poster “Les Bleus à l’abordage”, réalisé pour communiquer sur l’Equipe de France en prévision des JO de Londres.</p>
<p>Décision 8</p>	<p>➤ <i>Le BE souhaite que le titre soit modifié avant impression</i></p>
<p>1.10 Décision 9</p>	<p>Dates des prochains BE/CA. Rappel concernant le prochain BE : 18 juillet. - BE : mardi 11 septembre (9H30) – jeudi 18 octobre (9H30) – 16 novembre (14 H) – 22 février 2013. - CA : samedi 17 novembre - 9 décembre (après l’AG) – 1^{er} mars 2013.</p>
<p>2 2.1 Info</p>	<p>VOILE LEGERE Point sur les quotas de Ligues pour les sélections aux Championnats de France Minimes et Espoirs 2013 et sur les appels d’offre pour l’ensemble des Championnats de France 2013. Rappel concernant les modalités de fonctionnement des quotas, et les perspectives pour les Championnats de France 2013.</p>
<p>Décision 10</p>	<p>➤ <i>En fonction des évolutions qui seront retenues pour les championnats de France, le BE souhaite que sur proposition du Département Voile Légère, le CA donne délégation au BE pour assurer le suivi de la gestion des quotas et des appels d’offre pour les Championnats de France 2013.</i></p>
<p>Info</p>	<p>Informations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les possibilités d’organisation des championnats de France Habitable avec l’ENVSN (et les incidences en termes d’achat de bateaux), ainsi que les éventualités concernant le Cap d’Agde et Martigues. - la Coupe de Bretagne.
<p>2.2 Info</p>	<p>Point étape sur l’inscription et le paiement des régates en ligne : Information sur le retour du sondage effectué auprès des clubs. Présentation et commentaires concernant les 39 réponses enregistrées au sondage adressé à la totalité des clubs fédéraux : inscriptions aux régates – développement des pratiques – information des coureurs – modes de fonctionnement et gestion par les clubs ...</p>
<p>3 3.1 Info</p>	<p>DEVELOPPEMENT Règlement modifié des labels. Présentations des modifications du règlement des labels.</p>
<p>Décision 11</p>	<p>➤ <i>Validation par le BE des modifications proposées et accord pour soumettre le règlement modifié à la validation du CA du 14 juin.</i></p>
<p>3.2 Info</p>	<p>Proposition de nouveau règlement pour le Top EFV. Depuis plusieurs années le TOP EFV est organisé au sein du TOP Clubs fédéral. Compte tenu des critères retenus depuis sa création, deux grosses écoles remportent ce TOP EFV chaque année. Cette situation n’est donc pas très attractive pour les autres clubs qui ne se sentent plus concernés par ce classement, pas plus que ne le sont les gagnants eux-mêmes qui ne sont pas toujours présents à la remise des</p>

	<p>trophées. Tenant compte des critères retenus pour les autres classements organisés au sein du TOP Club fédéral, il est proposé de modifier le règlement du TOP EFV pour relancer sa dynamique dans les territoires.</p>
Décision 12	<p>➤ Le Bureau Exécutif de la FFVoile réuni le 13 juin 2012 accepte et valide les modifications proposées : <i>A partir de 2012, le TOP EFV sera organisé en 3 groupes d'EFV identifiés comme suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 1/ groupe 1 : moins de 200 titres annuels. 2/ groupe 2 : de 200 à 700 titres annuels. 3/ groupe 3 : plus de 700 titres annuels. <p><i>Pour ces 3 groupes, le classement s'effectuera sur la base des EFV (en plan d'eau maritime et en plan d'eau intérieure) qui obtiendront la meilleure délivrance de passeports, tout en ayant progressé entre N-1 et N.</i></p>
3.3	Adhésion APER.
Info	Rappel sur le fonctionnement de l'APER, ses projets, et sur les possibilités d'adhésion proposée à la FFVoile (projet de convention).
Décision 13	<p>➤ <i>Accord de principe du BE sur une adhésion de la FFVoile à l'APER (modalités à préciser). Jean Kerhoas est chargé du suivi de ce dossier.</i></p>
3.4	Validation de la décision du Bureau Exécutif de janvier sur la formation des formateurs.
Décision 14	<p>Confirmation de la décision prise lors du BE du 24 janvier (cf résolution ci-dessous) :</p> <p>➤ <i>Le Bureau Exécutif de la FFVoile réuni le 24 janvier 2012 accepte et valide les principes suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - que le pilotage de l'ensemble des actions relatives à la formation des moniteurs et des formateurs soit officiellement confié au Département Développement, - qu'il appartienne dès lors au Département Développement d'informer et d'associer la MFE à ses travaux sur ce dossier, - que la MFE poursuive son action de conseil et d'appui au bénéfice du Département Développement, notamment dans le domaine de l'administration et la mise en conformité réglementaire des dispositifs de formation en cohérence avec les évolutions techniques et pédagogiques réalisées.
3.5	Bilan visite ligue de Martinique.
Info	<p>A l'occasion d'un récent déplacement en Martinique, J. Kerhoas et S. Lasseaux ont rendu visite à 10 clubs labellisés EFV, à 2 Mairies et au Préfet de Région. Ils ont aussi participé aux assises de la voile en Martinique</p> <p>Bilan de cette visite : éloignement de la métropole/ représentativité insuffisante / méconnaissance du fonctionnement fédéral / communication déficiente / formes de pratiques spécifiques (beaucoup d'activités destinées aux scolaires - peu de pratique sportive - offre touristique très limitée ...) / Infrastructure déficientes / encadrement peu qualifié ... 3 Stations Nautiques, mais déconnectées des clubs.</p> <p>Nécessité d'un plan voile pouvant s'intégrer dans un plan nautique.</p> <p>Projets de soutien de la FFVoile : formation (UCC 5), et d'équipement (gilets de sauvetage)...</p>
4	DT/HN
Info	<p>- Rappel des résultats de la "Sail for Gold"</p> <p>3 médailles d'argent pour les équipages français : M. Dyen / S. Christidis (49er) - J. Bontemps (RS:X) - C. Leroy et son équipage (MR féminin).</p>
4-1	Spécialisation des CEN.
Info	<p>- Présentation (ppt) de "Parcours de l'excellence sportive 2009 – 2013 – 2017 ...", et de la réflexion en cours sur la spécialisation des CEN.</p> <p>Analyse des pratiques voile de très haut niveau : exigences pour les coureurs - conséquences pour les Cadres – orientations possibles de l'Etat – Effectifs des sportifs en CEN Olympique – Budget de fonctionnement des CEN – Effectifs des coureurs à accompagner – Répartition des cadres – volumes de navigation – statuts des sportifs en CEN – compatibilité de la pratique sportive de haut niveau et des cursus universitaires ...</p>

	<p>Réflexion sur les familles de pratiques olympiques, les types de navigation correspondant, et sur les modes de fonctionnement pouvant leur convenir.</p> <p>Débat sur l'organisation et l'avenir des CEN, ainsi que sur les validations nécessaires par les instances fédérales (spécialisation : regroupement des séries et des hommes ?).</p> <p>Une remise à plat devra être effectuée après les JO de Londres, notamment pour certaines séries (Laser Homme et Femme, par exemple), et pour la préparation des équipages.</p> <p>Le futur PES devant être déposé en février / mars 2013, ce sujet sera remis à l'ordre du jour des prochains BE.</p>
	<p>4-2 Demande de subvention CNDS pour le plan bateau Equipe de France 2013.</p> <p>Présentation du tableau récapitulatif des investissements prévus.</p>
Info	<p>Dans la continuité de 2009-2012, la Direction Technique renouvelle une demande de subvention d'équipement sportif CNDS 2013 devant permettre le financement partiel des bateaux de l'Equipe de France olympique, pour un montant de 329 800 €.</p> <p>Une 2ème demande, portant sur 2014-2016, sera présentée en 2013.</p> <p>Si le Ministère ne confirmait pas son engagement, ce projet d'équipement ne serait pas mis en œuvre.</p>
Décision 15	<p>➤ <i>Le BE propose au CA de valider le dossier et la demande de subvention CNDS pour l'Equipe de France de Voile ainsi que le projet d'investissement et le plan de financement correspondant.</i></p>
	<p>5 RELATIONS INTERNATIONALES</p>
	<p>5-1 Worldcup à Hyères.</p>
Info	<p>Une demande à été faite à la communauté d'agglomération Hyères-TPM de confirmer son soutien financier à l'étape 2013 de la World Cup qui doit être organisée à Hyères, mais elle est restée sans réponse actuellement.</p>
	<p>5-2 Circuit Européen à LA ROCHELLE</p>
Info	<p>Projet d'organisation de la SOF à La Rochelle, dans le cadre du circuit EUROSAF, en remplacement de Hyères qui est devenue une étape de la World Cup de l'ISAF.</p>
	<p>6 SPORT ENTREPRISE</p>
	<p>6.1 Candidature de la société nautique de Bandol pour organiser le Championnat de France Habitable entreprise 2013.</p> <p>Présentation de cette candidature, et de l'avis de la Commission.</p>
Décision 16	<p>➤ <i>Accord du BE pour confier à Bandol l'organisation de ce Championnat de France.</i></p>
Info	<p>- Difficultés de relation de la Commission "Sport Entreprise" avec certaines Ligues, nuisant au développement des activités Sport en Entreprise.</p>
Décision 17	<p>➤ <i>Possibilités de contacts avec les clubs directement, mais avec information systématique des ligues sur les projets concernés.</i></p>
	<p>7 FORMATION</p>
	<p>7-1 Renouvellement de l'inscription du CQP d'AMV – dénomination.</p> <p>Demande de changement d'appellation : Présentation des motivations et enjeux.</p>
Info	<p>L'appellation du certificat de qualification (CQP) d'Assistant moniteur de voile (AMV), principalement motivée au sein de la branche du sport par le caractère obligatoirement supervisé des titulaires, pose en pratique des problèmes d'usage. La demande de renouvellement d'inscription de ce certificat au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) peut être une occasion de proposer une amélioration de l'appellation.</p> <p>Mais le changement d'appellation ne devant pas constituer un risque de rejet de la demande, il faut tenir compte d'enjeux parfois contradictoires.</p>

<p>Décision 18</p>	<p>Débat concernant les appellations, qualifications et rémunérations correspondantes.</p> <p>Le BE décide de proposer à la délibération du CA du 14 juin la soumission suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Le Conseil d'administration de la FFVoile réuni le 14 juin 2012 valide l'opportunité de la demande de renouvellement du certificat de qualification professionnelle d'Assistant Moniteur de Voile » (AMV) pour proposer un changement d'appellation plus conforme aux usages constatés, et cependant respectueux de la volonté des partenaires sociaux avec la nouvelle appellation de « Moniteur de Voile » (MV).</i>
<p>8</p> <p>8.1</p> <p>Info</p>	<p>HABITABLE</p> <p>Commodore's Cup</p> <p>Difficultés pour réunir une équipe, l'un des bateaux refusant de respecter les règles de sélection.</p> <p>Si un accord ne peut être trouvé sur la base des règles fédérales, il est proposé au BE de ne pas inscrire une Equipe de France à cette épreuve.</p>
<p>Décision 19</p> <p>8.2</p> <p>Info</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Accord du BE sur cette proposition.</i> <p>Vendée Globe</p> <p>En concertation avec la direction de course du Vendée Globe et l'IMOCA , la FFVoile pourrait autoriser des adaptations aux RSO.</p> <p>Souhait que le BE soit l'organe de décision permettant de valider les dérogations nécessaires.</p>
<p>Décision 20</p> <p>9</p> <p>Info</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Accord de principe du BE, et information du CA du 14 juin.</i> <p>FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT</p> <p>Compte rendu de la réunion avec Damien Seguin et le Président de la FF Handisport.</p> <p>Une convention est en cours de finalisation concernant l'Equipe de France Olympique et Paralympique pour les JO de Londres (outils de communication ...).</p>